

208C1542
FR0000066441-FS626

13 août 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

POUJOLAT

(Euronext Paris)

Par courrier du 13 août 2008, la société Financière de l'Echiquier (53, avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 août 2008, par suite d'une cession d'actions POUJOLAT sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société POUJOLAT et détenir pour le compte desdits fonds, 24 321 actions POUJOLAT représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et 2,77% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 489 750 actions représentant 877 287 droits de vote.